



EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N°20/2024

En séance du 30 octobre 2024 à 16h30, le Conseil municipal a traité les points suivants :

1. RAPPORT DE LA COMMISSION CULTURE ET PATRIMOINE (Présidente : Dominique Coppey)

Soutien culturel	Le Conseil décide de soutenir la saison musicale de "L'Entourloupe" (association Fête de la Musique), qui organise trois concerts entre l'automne 2024 et le printemps 2025. Selon la directive communale, le montant accordé sera défini en fonction du décompte final.
Subventions aux sociétés locales	Le Conseil valide les subventions accordées aux sociétés culturelles pour l'année 2024.

2. RAPPORT DE LA COMMISSION JEUNESSE ET SPORTS (Président : Jean-Claude Duay)

Subventions aux sociétés locales	Le Conseil valide les subventions accordées aux sociétés sportives pour l'année 2024.
---	---

3. APAGE : MANDAT DE PRESTATION POST-PDR

Le Conseil valide un mandat de prestation de 5 ans à l'APAGE qui s'inscrit dans la continuité des activités de marketing liées au tourisme et à l'agriculture, ainsi que des autres axes du PDR.

4. DIVERS

Certificat de bonnes mœurs	En l'absence de base légale claire, le Conseil décide de ne plus délivrer de certificat de bonnes mœurs, Il sera remplacé par une attestation de non-délivrance afin d'éviter de pénaliser les requérants dans leurs démarches.
Ecole primaire - canapé forestier	La zone du canapé forestier à Montatuay est infestée de tiques. Le Conseil valide l'autorisation du couvert du Botza pour les activités scolaires en plein air.

Séance levée à 18h15

Orsières, le 21 novembre 2024

L'Administration communale